

■ **S.I. Coopérative 'Au Village' en liquidation**, à Fri-bourg, la construction d'immeubles locatifs à caractère social, etc. (FOSC du 31.07.2002, p. 6). Cette raison est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 2, de l'ORC.
Journal no 2586 du 05.12.2002
(00766846 / CH-217.0.150.191-7)